CONSEIL D'ADMINISTRATION
3 JUIN 2021

NICE ÉCOVALLÉE

DELIBERATION N° 2021-010

Actualisation des documents du contrôle interne comptable
et approbation du plan d'actions

Vu le décret n°2008-773 du 30 juillet 2008 portant création de l'Etablissement Public d'Aménagement Écovallée - Plaine du Var (ci-après EPA), modifié notamment par le décret n°2015-982 du 31 juillet 2015,

Vu la délibération n°2018-009 du Conseil d'administration de l'EPA en date du 1er mars 2018 adoptant le règlement intérieur du Conseil d'administration (entré en vigueur le 12 mars 2018), lequel fixe les attributions du Conseil d'administration et celles du Directeur Général,

Vu l'arrêté de Madame la Ministre déléguée auprès de Madame la Ministre de la transition écologique, chargée du logement, en date du 18 mars 2021 portant nomination de Madame Sarah Bellier en qualité de Directeur Général de l'EPA Écovallée - Plaine du Var,

Vu le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique,

Vu l'arrêté du 17 décembre 2015 relatif au cadre de référence des contrôles internes budgétaire et comptable, pris en application de l'article 215 du décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique,

Vu la circulaire du 28 juillet 2020 relative à la gestion budgétaire et comptable publique des organismes et des opérateurs de l'état pour 2021.

Vu le rapport de présentation,

Considérant que l'article 2.1 du cadre de référence des contrôles internes budgétaire et comptable indique que l'organe délibérant, au moins une fois par an, est informé de l'état de déploiement du contrôle interne budgétaire et du contrôle interne comptable de l'organisme et valide le plan d'action.

Considérant que les documents du contrôle interne comptable ont été mis à jour en 2021 et notamment l'outil simplifié Processus-risque-action qui regroupe en un seul tableau une cartographie des risques et un plan d'action.

Établissement Public d'Aménagement ÉCOVALLÉE - PLAINE DU VAR
Immeuble Nice Plaza – 455, promenade des Anglais – BP 33257 – 06205 NICE CEDEX 3
Tel. 04.93.21.71.00 – Fax 04.93.21.71.26

Le Conseil d'administration :

- Valide le plan d'action 2021 présenté portant sur le contrôle interne comptable.

Le Président du Conseil d'administration

Philippe PRADAL

<u>Annexe</u> :

- Rapport de présentation

Établissement Public d'Aménagement ÉCOVALLÉE - PLAINE DU VAR
Immeuble Nice Plaza – 455, promenade des Anglais – BP 33257 – 06205 NICE CEDEX 3
Tel. 04.93.21.71.00 – Fax 04.93.21.71.26